

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CSE POUR L'INSCRIPTION A UNE  
ACTIVITE SPORTIVE, CULTURELLE, CARTE DE PÊCHE OU DE CHASSE...**

**SAISON 2024/2025**

**IL FAUT IMPERATIVEMENT 6 MOIS D'ANCIENNETE AU MOMENT DE LA DEMANDE**

Nom et prénom du salarié:  
Adresse personnelle:

Tél:  
Adresse mail:  
Agence du salarié:

Merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas que le CSE vous communique ses informations par mail ou SMS

Lien de parenté du bénéficiaire de l'attestation jointe:  
 Salarié IZI confort       Conjoint       Enfant de moins de 18 ans

Activité (gym, football, chasse...):  
Coût annuel réglé:

**Le montant maximum de l'aide sera de 90 € par salarié pour une ou plusieurs activités au sein de la même famille.**

**CETTE DEMANDE DEVRA IMPERATIVEMENT ÊTRE DÛMENT REMPLIE, ET VOUS DEVREZ Y JOINDRE L'ATTESTATION OU LA FACTURE VALIDÉE SUR L'ANNÉE CONCERNÉE AVEC LE TAMPON DE L'ORGANISME (OBLIGATOIRE). POUR LES CARTES DE PÊCHE OU DE CHASSE, JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE EN PLUS DE LA FACTURE.**

**Le paiement sera fait par virement comme en 2023, merci de joindre votre RIB (UNIQUEMENT SI DIFFÉRENT), faute de quoi votre dossier ne sera pas traité.**

**VOUS DEVREZ FAIRE CETTE DEMANDE ENTRE LE 01/09/2024 ET LE 30/11/2024 DEPUIS L'APPLI CSE IZI CONFORT OU PAR COURRIER A:**

**CSE IZI CONFORT  
Julien Grolleau  
5 Rue du Docteur Alfred Corlay  
44800 Saint Herblain**

**TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU RECUE APRES LE 30 NOVEMBRE 2024 SERA REFUSEE**